

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/BJ/EL/FD/FR/23/AUT/124

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public  
Fête des Familles

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE par la présente,**

La **Cité des Familles (CAF)**, 45 avenue Maréchal Leclerc – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à **organiser la fête des Familles :**

- **Au Parc des Lilattes le samedi 3 juin 2023 de 9h00 à 19h00.**

L'accès véhicule pourra se faire depuis le passage Dolbeau en empruntant exclusivement les allées goudronnées et uniquement pour des opérations de chargement / déchargement. Le restant de la journée, les véhicules devront être stationnés à l'extérieur du parc.

En cas d'usage de barnums accolés, leur surface totale devra être inférieure à 40m<sup>2</sup> et respecter les conditions d'utilisation du fournisseur.

Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 26 avril 2023

  


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)

